CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

SESSION 2022

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ:

Rédaction d'un rapport, assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, notamment en milieu aquatique, et les sciences biologiques et les sciences humaines.

Durée : 3 heures Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 28 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous êtes éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe au sein de la ville de Sportiville (40 000 habitants).

L'équipe municipale a fait du développement durable un enjeu prioritaire de son mandat. Dans ce cadre, la Maire de la commune a demandé à chaque service de la ville de travailler en transversalité sur cette thématique.

Dans un premier temps, la Directrice du service des sports vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur les liens entre la pratique sportive et le développement durable.

10 points

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles, associant plusieurs services municipaux, visant à promouvoir le développement durable à Sportiville.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

Document 1 : « Développement durable : 9 défis pour le sport » – *leparisien.fr* – 29 juillet 2015 – 3 pages

Document 2 : « L'association qui éveille le football à l'écologie » — David Picot — La Gazette des communes — Club Acteurs du sport — 19 avril 2021 — 1 page

Document 3: « Un label vert pour impliquer le monde du sport » — Apolline Merle — francetvinfo.fr — 29 janvier 2021 — 4 pages

Document 4 : « En Auvergne, cette route solaire chauffe l'eau de la piscine municipale » – detours.canal.fr – 24 juillet 2019 – 2 pages

Document 5 : « L'impact du dérèglement climatique sur le sport » – Communiqué de presse – *wwf.fr* – 6 juillet 2021– 4 pages

Document 6 : « Sport et Développement Durable, l'exemple de la Fédération Française de Badminton » — Assises de la Transition Ecologique et Citoyenne — 24 octobre 2018 – 4 pages

Document 7 : « De plus en plus d'acteurs du sport intègrent de manière profonde et pertinente les enjeux environnementaux » – Guillaume Rouanet et Pierre-Olivier Thillay – sportetcitoyennete.com – mars/avril/mai 2016 – 2 pages

Document 8 : « Les équipements sportifs n'ont pas (encore) l'ADN développement durable » – La Gazette des communes – Club Acteurs du sport – 25 mars 2019 – 3 pages

Document 9: « L'Ademe et Fair play for planet lancent le #FPFPChallenge et la charte des 10 actions pour un sport plus vert » – Communiqué de presse – presse.ademe.fr – 2 juin 2021 – 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Développement durable : 9 défis pour le sport

Une Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport (SNDDS) a été mise en place par le gouvernement. Petit rappel.



Par

Le 29 juillet 2015 à 17h15

Crée il y a trois ans, la SNDDS (Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport) avait pour ambition d'allier sport et développement durable. A la veille de la COP 21, ces défis sont plus que jamais d'actualité.

1. La consommation et la production durable

Au total, les Français consomment chaque année près de 9 milliards d'euros en biens et matériels sportifs. Ces objets, ces équipements et ces consommations ont un impact non négligeable sur l'environnement lorsqu'on les fabrique, les emballe, qu'on les jette ou les recycle.

Etre bien équipé, mais pas suréquipé : voilà le challenge. En utilisant un matériel de qualité en lieu et place d'un matériel de mauvaise qualité, on évite d'avoir à trop souvent le remplacer.

2. L'éducation, la formation et la recherche

Le sport fait plaisir et éduque tout au long de la vie. C'est aussi un fantastique spectacle. Pour que cela reste un plaisir, pour que les jeunes s'épanouissent, le sport doit être une école de la vie, respectueuse de l'environnement, des autres et de soi-même.

C'est pourquoi, il est important que tous ceux qui encadrent les activités sportives et font vivre les clubs sachent ce qu'est le développement durable et en quoi le sport est concerné. C'est le défi de l'éducation, de la formation de tous les acteurs du sport.

3. La responsabilité sociale

34 millions de personnes déclarent avoir une pratique sportive régulière -soit 71 % de la population-, 16 millions de licences, plus de 2 millions de bénévoles, 120 000 emplois équivalents temps plein.

L'enjeu de la responsabilité sociale du sport consiste, en ce sens, à permettre à toujours plus de personnes de pratiquer une activité physique.

En encourageant l'implication de milliers d'hommes et de femmes dans le monde sportif, on lutte contre la discrimination, on développe l'esprit sportif et on redonne du sens à la solidarité.

4. Les changements climatiques et les énergies

L'effet de serre est naturel et maintient la Terre à une température « acceptable ». Si l'on augmente la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère au-delà d'un seuil, comme c'est le cas depuis plusieurs années, cet effet de serre s'emballe et provoque un changement climatique aux conséquences dramatiques.

Pratique du sport ou spectacle du sport : les activités humaines émettent des gaz à effet de serre. La France compte actuellement plus de 260 000 équipements sportifs, dont la moitié a déjà plus de 24 ans. Une remise aux normes pourrait permettre aux équipements d'être moins polluants.

5. Le transport et la mobilité durable

En France, les transports sont à l'origine de 26 % des émissions des gaz à effet de serre. Le transport aérien et le transport routier sont ceux qui génèrent le plus d'émissions par kilomètre parcouru.

Les effets des transports sur le réchauffement climatique sont donc déterminants. Mieux vaut donc, quand cela est possible, privilégier la marche à pied ou le vélo.

6. La conservation et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Préserver la biodiversité, c'est élaborer une méthode durable de protection des ressources naturelles (espèces animales, végétales et écosystèmes). Si l'on veut réduire l'impact de la pratique, il faut que les sportifs et ceux qui les encadrent comprennent le lien entre biodiversité et activité sportive.

Par exemple, la consommation en eau et en produits phytosanitaires est très importante dans le sport. Les sportifs peuvent même agir en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles en utilisant des balisages éphémères et discrets ou encore en remettant en état les espaces utilisés.

7. La santé et le développement durable

« Un esprit sain dans un corps sain » : ancienne, la formule est connue de tous. Obésité, maladies cardiovasculaires : le sport permet de prévenir ces problèmes de santé et se maintenir en bonne condition physique. De façon générale, la promotion et le développement des activités physiques et sportives sont des facteurs de bien-être et de bonne santé physique et psychique.

8. La gouvernance

Conformément à son sens étymologique, la gouvernance est l'art de la navigation en haute mer, c'est-àdire de la gestion du temps, de l'incertitude, des ressources et de la coopération.

Tous les sports peuvent se revendiquer de ce bon pilotage. Désormais, le premier objectif de la gouvernance est d'apprendre à vivre ensemble ; d'assurer les conditions de la paix, de l'épanouissement et de l'équilibre entre l'humanité et la biosphère. Pour « tenir ce cap », il est nécessaire de dialoguer, d'échanger avec tous les acteurs, de faire participer les responsables des associations, les bénévoles et bien sûr aussi les pratiquants.

9. Les défis internationaux en matière de développement durable

Développer une démarche de développement durable dans le sport ne s'arrête pas aux frontières. La sphère sportive est un vecteur de rayonnement pour la France, d'abord au travers de ses sportifs, dont la visibilité implique l'exemplarité en matière de développement durable.

Ensuite, la France s'illustre grâce aux événements sportifs internationaux qu'elle organise. Ceux-ci se doivent alors d'être irréprochables sur le plan du développement durable, dans la mesure où ils représentent un lieu de sensibilisation privilégié, et une vitrine du savoir-faire français.

Dans la même optique, les initiatives de solidarité internationale, de promotion de la paix à travers le sport peuvent être un moyen de rapprocher les peuples, par delà les inégalités.

Pour retrouver toutes les informations sur les 9 défis et les autres actions menées par le Ministère des Sports pour le développement durable, rendez-vous sur le site du Ministère.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'association qui éveille le football à l'écologie

David Picot | A la Une acteurs du sport | Actu expert acteurs du sport | France | Publié le 19/04/2021

Clubs, joueurs, collectivités : en seulement deux ans d'existence, l'association Football Ecologie France (FEF) s'est positionnée sur l'accompagnement du football amateur et professionnel vers la transition écologique. Illustrations concrètes à l'appui...

C'est la rencontre entre un monde et un concept qui se croisaient trop peu : le football et le développement durable. Née en juillet 2019, l'association Football Ecologie France (FEF) prend la forme « d'un mouvement citoyen, dans une discipline sportive qui était plutôt frileuse sur ces notions de transition écologique », constate Théo Fleurance, son unique salarié, responsable de l'antenne lyonnaise, l'une des 26 que compte déjà la structure en France. « Toutes sont animées par des bénévoles passionnés, qui ont une volonté farouche de sensibiliser le plus d'acteurs possible » : les clubs donc mais aussi les joueurs et joueuses et dirigeants.

Et même les collectivités : « lorsque nous accompagnons un club qui souhaite structurer une démarche écologique, nous sommes forcément en lien avec la commune ou l'intercommunalité, propriétaire des infrastructures », enchaîne-t-il.

Une fresque écologique

Pour sensibiliser, l'association s'appuie sur un outil spécifique : une fresque écologique du football. « Il s'agit d'un jeu de cartes, utilisé au cours d'un atelier ludique pour aider les participants à identifier les impacts environnementaux générés par le football et à trouver des solutions », poursuit Théo Fleurance.

Un exemple ? Il cite ce club de la Drôme qui ne trouvait pas suffisamment de bénévoles pour faire vivre leur bar. « Les dirigeants ont eu l'idée de créer une buvette éco-responsable, dans l'espoir de mobiliser des personnes sensibilisées par ces valeurs. Nous les avons accompagnés, pour tendre vers le zéro déchet, communiquer sur le sujet ... et ça fonctionne. Ce genre de démarche peut aussi attirer l'œil de certains joueurs ou parents de jeunes qui hésitent entre deux clubs ». Sans oublier bien sûr de potentiels partenaires économiques. « Nous expliquons aux dirigeants, qu'à travers l'écologie, ils vont réaliser des économies et développer leur attractivité.

Le club, un acteur de son territoire

Fort de ses 1 400 licenciés (6 ETP, 650 000€ de budget), le FC Lyon apparaît plutôt en pointe sur le sujet, à tel point qu'il « ambitionne de devenir le premier club écologique de France », souligne Jordan Lucidi, son responsable commercial. Le club travaille ainsi sur de nombreux axes, à l'image de la mobilité : « utilisation de cars, de préférence hybride, pour tous les déplacements supérieurs à 50 km, incitation au co-voiturage, partenariat avec une entreprise de trottinette électrique pour inciter les licenciés à utiliser ce modes de déplacements doux... » La végétalisation des sites (complexes sportifs...) est aussi prônée. « Avec l'accord de la collectivité, nous souhaitons créer des jardins partagés dans l'enceinte des équipements, afin qu'ils deviennent de vrais lieux de rencontre entre les générations. Au-delà du football ».

Et Théo Fleurance (FRF) de conclure : « en cette période de crise, le développement durable peut constituer pour les clubs, un levier pour se réinventer, dépendre moins des subventions publiques et mieux maitriser leurs consommations ». Prêt à relever le défi ?

Un label vert pour impliquer le monde du sport

Le monde du sport s'empare à son tour de la question environnementale. Julien Pierre, ancien international du XV de France, a lancé fin 2020 Fair play for planet, le premier label écologique reconnaissant les clubs et événements sportifs ayant un engagement environnemental. Après la Section Paloise et le TVEC 85 Les Sables d'Olonne, l'Olympique lyonnais a annoncé, jeudi 21 janvier, rejoindre l'initiative.



Publié le 29/01/2021 08:00



(JEAN-LUC FL?MAL / MAXPPP)

L'empreinte carbone d'une coupe de monde de football ? Deux millions de tonnes de gaz à effet de serre, soit l'impact de 200 000 Français (*). La quantité de déchets produits pour un match de ligue 1 ? 10 tonnes (**). La quantité d'eau utilisée par an en France pour arroser les pelouses des terrains ? 100 millions de m³ (**). Et combien de balles de tennis jetées chaque année (***) ? 10 millions, chacune mettant plusieurs milliers d'années à se dégrader dans la nature. Quand on confronte les événements sportifs et les fonctionnements des clubs avec l'environnement, le bilan est peu glorieux.

Toutefois, depuis quelques années maintenant, le monde sportif prend progressivement conscience de son empreinte environnementale, à l'image de la Fédération française de tennis qui, depuis 2009, recycle les balles usagées pour les transformer en revêtement de sol destiné aux terrains de sport. Ou encore, la rénovation du stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne qui a permis, en 2007, l'installation d'un panneau solaire de 2 600 m², soit l'un des plus grands de France à l'époque. Cinq ans après, un récupérateur d'eau de pluie d'une capacité de 450 000 litres a également été installé, ce qui permet de couvrir plus de 90 % des besoins en eau pour l'arrosage de la pelouse. Des premiers pas concrets en France, encore loin du changement radical opéré par le club anglais de Forest Green Rovers, présenté comme le club le plus vert de la planète avec son stade en bois, ses menus vegan et sa bouse de vache pour la pelouse.

Si le monde sportif français a commencé à agir en faveur de l'environnement, il manquait encore un label afin de reconnaître ces actions. C'est dans cette optique que Julien Pierre, ancien international du XV de France, a lancé *Eair play for planet*. Ce label vert est le premier, en France, à reconnaître l'engagement en faveur de l'environnement des clubs professionnels et amateurs ainsi que des événements sportifs. Une démarche loin d'être anodine pour le natif de Rodez. "*J'ai passé toute mon enfance dans un environnement hors du commun : un parc animalier créé par mon grand-père et géré par mes parents*", témoigne celui qui est également le fondateur de La Passerelle conservation, une fondation qui œuvre pour la protection de l'environnement.

Une collaboration étroite avec l'Agence de l'environnement

Ce label écologique repose sur un cahier des charges, élaboré en collaboration avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) où sont identifiées des caractéristiques environnementales. Plus de 200 questions sur 18 thèmes y sont répertoriées, englobant un large panel d'actions. De la plus anodine, comme la réduction du papier pour l'imprimante ou le tri des déchets, à la plus compliquée à mettre en place, comme la gestion des bâtiments, de l'énergie, de l'eau ou encore des sols. Il y a aussi la recherche de partenariats avec des producteurs locaux afin de travailler en circuit court, de réduire les produits carnés dans les services de restauration des stades, avec une offre végétarienne voire végane. Il est aussi question de réduire les voyages en avion pour les joueurs et favoriser les supporters qui se déplacent en covoiturage les jours de match.

Tout club ou événement qui souhaite rejoindre Fair play for planet doit indiquer ce qu'il a déjà mis en place, afin d'identififier sa marge de progression. Les clubs ou événements sportifs souhaitant obtenir ce label sont ensuite audités, en application du cahier des charges, par des experts certifiés Cofrac (organisme de référence en matière d'accréditation). "Ces experts spécialistes en environnement vont vérifier les déclarations des clubs et vont se renseigner sur leur écosystème. Ils émettent ensuite un rapport sur les activités du club", explique Julien Pierre. Les clubs sont alors notés et reçoivent en conséquence l'un des trois labels créés par Fair play for planet.

Ces experts proposent également des pistes d'amélioration et un accompagnement des clubs. Pour l'instant, le TVEC 85 Les Sables d'Olonne et la Section Paloise sont encore en attente de l'attribution de leur label. Ce dernier sera le premier club à être auditionné en février. Une première étape essentielle pour son président qui a soutenu l'initiative dès le départ. "On tient à être le premier club labelisé. C'est une reconnaissance qui nous permet de nous positionner véritablement sur cet axe écologique", explique Bernard Pontneau, président de la Section Paloise.

Malgré ce système de notation, le fondateur de Fair play for planet (FPFP) tient à préciser que "l'idée n'est pas d'avoir un label punitif, mais bien d'encourager les clubs dans une démarche de progrès". Trois niveaux de labellisation sont attribués : FPFP Player pour le niveau 1, FPFP Engaged pour le niveau intermédiaire ou FPFP Confirmed pour le niveau le plus élevé. Tous les deux ans, les clubs ou événements pourront accéder au niveau supérieur de labellisation après la réalisation d'un nouvel audit. "C'est exactement ce qu'on cherchait, se réjouit Jean-Christophe Meignant, président du TVEC 85 Les Sables d'Olonne, club de football en régional 1 et deuxième club à avoir rejoint Fair play for planet. Etant un club amateur, on avait besoin d'être accompagné par des professionnels." Nécessaire selon ces clubs, cet accompagnement a un coût. Pour bénéficier de cette expertise, les clubs et événements sportifs doivent débourser 6500 euros, voire un peu plus en fonction de leur taille.

Le sport comme vecteur de transmission

Si Julien Pierre a misé sur le sport pour sensibiliser à la protection de la planète, c'est parce qu'il a pris conscience tout au long de sa carrière "de l'impact négatif du sport sur l'environnement mais aussi de sa force d'influence, et celle des sportifs". Utiliser l'impact médiatique du sport pour sensibiliser le milieu sportif mais aussi le grand public à la question environnementale, est également la vision de Bernard Pontneau, président de la Section Paloise. "En tant que club sportif de haut niveau, on a cette responsabilité de transmission pour éveiller les consciences et donner l'exemple", affirme le président du club béarnais évoluant en Top 14.

Plus que de donner l'exemple, Lenaïg Corson, deuxième ligne du XV de France et membre du comité d'éthique de Fair play for planet appelle à l'action. "Je veux être la génération qui agit. Et je veux utiliser mon statut de sportif de haut niveau pour sensibiliser les gens à cette question. Il ne faut pas attendre les décisions des politiques. C'est trop facile de se reposer sur ça", affirme celle qui, à vingt ans, avait notamment rejoint le mouvement Greenpeace.

L'écologie, un moyen de sortir plus fort de la crise de la covid

Après l'année 2020, marquée par les crises sanitaire et économique, ce tournant environnemental peut être un moment charnière pour de nombreux clubs. "La covid est peut-être un moyen de voir les choses différemment et de réinventer le sport, car il est très affecté par ce qu'on vit", estime Julien Pierre. Et si la pandémie mondiale du coronavirus a fait douter le club régional des Sables d'Olonne, il est aujourd'hui certain que son choix l'aidera à surmonter cette crise. "Ce temps sans public ni licenciés nous permet de préparer nos projets en attendant de retrouver une vie normale. C'est une manière de sortir plus fort".

Pour gagner en importance, le mouvement doit désormais rassembler d'autres clubs et événements sportifs. "Nous sommes en discussion avec plusieurs clubs et événements sportifs. Il y a aura de belles annonces", assure Julien Pierre. L'annonce de l'engagement de l'Olympique Lyonnais ce jeudi au sein de Fair play for planet est un premier grand coup médiatique et convaincra peut-être d'autres grands clubs ou de grands événements sportifs de se lancer dans l'aventure. "On lance un appel aux clubs, quels que soient les sports, quel que soit leur niveau, qu'ils soient professionnels ou amateurs, appelle Jean-Christophe Meignant, président du TVEC 85 Les Sables d'Olonne. Nous devons agir ensemble."

(*) Source : la Fifa.

(**) Source: l'association Football écologie France.

(***) Source: Actu-environnement.com.

dētours



LA REDACTION I 24/07/2019 17:13

En Auvergne, cette route solaire chauffe l'eau de la piscine municipale

On ne sait pas si la société française Eurovia va réinventer la roue, mais pour la route, ça c'est sûr. Ils viennent d'équiper le parking d'un cinéma de Feurs, dans la Loire, avec des capteurs capables de stocker l'énergie du soleil pour mieux la redistribuer. Ceux qui aiment faire trempette dans les bassins de la piscine voisine disent déjà merci.

Avouons-le : question esthétique et praticité, les parkings situés à proximité des zones commerciales n'ont jamais brillé par leur originalité. Souvent déprimants, très linéaires (c'est un peu le but d'un parking, c'est vrai), ils présentent aussi l'inconvénient d'être trop rarement protégés par de la verdure.

Mor(t)alité : les automobilistes, une fois les courses faites, retrouvent leurs voitures dans un état d'ébullition avec des températures qui, l'été en plein cagnard, peuvent atteindre les 50 ° C quand on ouvre la portière. C'est précisément cette faille des parkings qu'Eurovia, filiale de Vinci, a souhaité exploiter pour donner naissance en 2017 à Power Road, une route à énergie positive capable de transformer le soleil qui tape en carburant renouvelable et propre.

Tout cela ne rendra évidemment pas vos voitures plus fraiches en cas de canicule, mais une partie de la chaleur accumulée sur les chaussées bitumeuses (jusqu'à 60 ° C) pourra enfin, grâce à cette innovation majeure, servir à quelque chose. Voilà déjà plusieurs mois que le procédé Power Road a été testé à Pontarlier pour aider à déneiger ou dégivrer la route. Aujourd'hui, c'est l'inverse : la technique d'Eurovia va permettre de chauffer l'eau du bassin extérieur de la piscine de la commune de Feurs, et tout cela via le parking du cinéma municipal, parfaitement exposé et « branché » au soleil.

Ce qui relève finalement du bon sens : si la température planétaire augmente, autant l'utiliser. Les initiatives du même genre se développent actuellement un peu partout. Citons la RATP qui souhaite utiliser la chaleur générée par ses métros pour chauffer des immeubles, la route solaire de Toulouse ou encore cette autre piscine chauffée grâce à des data centers . A chaque fois, des initiatives made in France fonctionnent peu ou prou sur le même procédé : emmagasiner de l'énergie naturellement disponible et la redistribuer à la collectivité urbaine. C'est ce qu'on appelle le début d'un changement... Côté Eurovia en tout cas, on y est déjà. L'entreprise annonce travailler sur 75 projets Power Road en Europe et 5 sont en cours de livraison.

"L'impact du dérèglement climatique sur le sport" Communiqué de presse WWF 6 juillet 2021

Les Français pourraient perdre jusqu'à 2 mois d'activité sportive par an dans un monde à +4°C

Avec l'augmentation des températures, le dérèglement climatique pourrait faire perdre jusqu'à 2 mois d'activité sportive aux Français par an. C'est la conclusion du nouveau rapport du WWF France, réalisé avec le soutien financier du Ministère des Sports, qui met en évidence l'impact alarmant du dérèglement climatique sur la pratique sportive, les équipements et les sites de pratique, et propose des recommandations pour que les acteurs du sport s'emparent du sujet dès maintenant.

Canicules, accélération de la fonte des neiges et des glaciers, multiplication des sécheresses... les conséquences du dérèglement climatique sont nombreuses. **Le sport, comme le reste de la société, est directement impacté**, et avec lui les pratiques de près de 36 millions de Français. Afin d'anticiper et d'alerter sur le contexte climatique futur auquel les sportifs devront faire face, le WWF France a analysé dans ce rapport deux scenarii d'évolution climatique : un scénario à +2°C de température mondiale moyenne et un scénario à +4°C.

Coup de chaud sur les pratiques et équipements sportifs

Une des premières conséquences du dérèglement climatique concerne la hausse des températures et l'augmentation des vagues de chaleur. Alors que les scenarii climatiques s'accordent à dire que la fréquence des canicules devrait doubler d'ici à 2050, cette hausse des températures met en danger de manière certaine la santé des sportifs. Une pratique sportive au-dessus de 32°C est d'ailleurs déconseillée. Dans ces conditions, le réchauffement climatique pourrait faire perdre jusqu'à 24 jours de pratique sportive dans un monde à +2°C, et

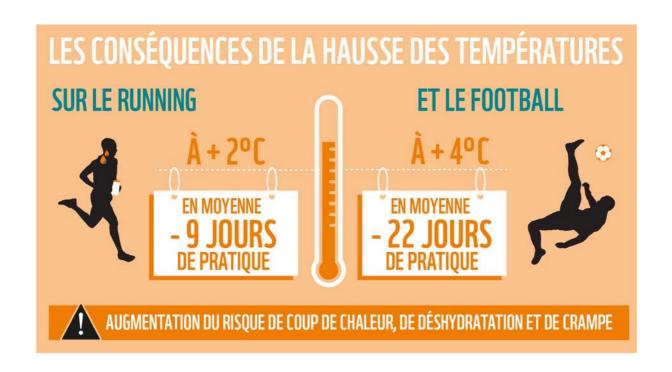
24

Les sportifs pourraient perdre 24 jours et 2 mois de pratique dans un scénario à +2°C et +4°C.

jusqu'à 2 mois dans un monde à +4°C, désorganisant les pratiques individuelles, celles encadrées par les clubs, les établissements scolaires, etc.

Au-delà des activités en elles même, les sites de pratique sportive et équipements sont également menacés. Sur le littoral, les estimations du GIEC montrent que le niveau de la mer pourrait encore s'élever d'un mètre ou plus dans un monde à +4°C. L'érosion côtière et les inondations accélérées par le changement climatique mettent ainsi en péril les sites d'activités nautiques. Dans un scénario à +4°C, la relocalisation de presque un quart des clubs situés sur les littoraux français deviendrait potentiellement incontournable d'ici la fin du siècle. Ce chiffre s'élèverait même à un club sur trois, si on ne considère que la façade méditerranéenne.

Enfin, alors que se joue actuellement le championnat d'Europe de football, ce rapport vient mettre en lumière les conséquences de l'augmentation en fréquence et en intensité des épisodes de sécheresse sur les pelouses des stades. Une hausse de la température moyenne planétaire de +2°C (1°C supplémentaire par rapport à aujourd'hui) pourra entraîner 5 à 20 jours de vagues de chaleur supplémentaires pour presque la moitié des stades français. Si plusieurs solutions peuvent être adoptées pour limiter le stress hydrique des pelouses (arrosage, ventilation avec brumisation...), elles ne sont malheureusement pas toujours viables et souhaitables.



« Le climat influe sur les performances, mais également sur la pratique du sport en elle-même »



Isabelle Autissier, Présidente d'honneur du WWF France « Le dérèglement climatique nous frappe de plus en plus à mesure que la terre se réchauffe. Nous, sportifs, en subissons également les conséquences de plein fouet : quelle skieuse sans neige ? Quel régatier dans des mers couvertes d'algues toxiques ? Le climat influe sur les performances, mais également sur la pratique du sport en ellemême : en France, un monde à +4°C ferait perdre jusqu'à 2 mois d'activité sportive par an. Mais il signe aussi la fin des performances sportives : comment imaginer battre de nouveaux records dans ces conditions ?

Dans ce contexte préoccupant, nous autres, sportifs, devons montrer l'exemple et rendre les espoirs de changements crédibles et atteignables. Les acteurs du sport doivent s'engager dans l'action climatique et la préservation de l'environnement. Nous avons tous un rôle à jouer! » Isabelle Autissier, présidente d'honneur du WWF France

Les acteurs du sport ont donc tout intérêt à devenir des défenseurs du climat et de la biodiversité

Afin d'engager le monde du sport, le WWF France recommande par exemple que :

- L'ensemble des activités du monde du sport soient alignées avec les objectifs de réduction de l'impact sur le climat (Accord de Paris) et la biodiversité :
 - Les instances sportives (Gouvernement, Comité national olympique et sportif français, fédérations nationales et internationales, collectivités...) doivent intégrer des exigences environnementales dans tous les aspects du sport, que cela soit dans l'organisation des événements sportifs, l'attribution de financements, les cahiers des charges de construction et le soutien à la rénovation des équipements sportifs ou encore dans l'évolution des règlements sportifs.
 - Elles doivent également accompagner la transition écologique du sport en donnant les outils nécessaires pour évaluer et réduire l'impact des activités sportives sur l'environnement; de mesurer et anticiper les conséquences du dérèglement climatique, et d'anticiper les adaptations nécessaires.
- Le secteur du sport se mobilise pleinement pour la protection de l'environnement à l'instar des mobilisations contre les discriminations dans le sport :
 - Les fédérations peuvent faire évoluer les comportements en incluant mieux l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les contenus pédagogiques de leurs programmes éducatifs.
 - Les grands événements et organisations sportives peuvent imposer des exigences environnementales à leurs partenaires, leurs fournisseurs et leurs sponsors, mais aussi recommander des comportements vertueux à leurs publics et bannir les sponsors prônant des produits néfastes pour l'environnement.

Assises de la Transition Écologique et Citoyenne

Alpes-Maritimes - Alpes du Sud | 2018

Sport et Développement Durable, l'exemple de la F. F. Badminton

© 24 octobre 2018

► Culture





Contexte

La dernière Coupe du monde de football a rappelé (si cela était nécessaire) que le sport est source d'émotion et de communion et démontre l'intérêt de « considérer le sport comme une grande cause d'intérêt national, comme un bien commun, un bien d'utilité sociale dont les impacts sont partagés par tous.» (CNOSF).

La Fédération Française de Badminton, ses clubs et ses bénévoles, ont compris ces enjeux et très tôt ont engagé des actions concrètes dans ce sens. En basant son action autour de la « charte des engagements éco-responsables des organisateurs d'événements », elle souhaite démontrer une nouvelle fois toute la détermination des acteurs du sport dans tous les domaines que recouvre la responsabilité sociale et environnementale. Cette charte, rédigée par le Ministère des Sports et le WWF implique les organisateurs de très grands événements (JO, championnats du monde etc...). La FFBaD travaille à sa déclinaison sur le territoire auprès des organisateurs de manifestations d'envergure plus locale et dans les actions quotidiennes des associations sportives. (Restauration, Transports, Achats, Déchets, Sites Naturels, Ressources naturelles et Energie, Innovation(s), Ambassadeur(s), Handicap (accès des sites), Action(s) d'accès à tous, Bénévoles, Cause solidaire, Parité H/F, Référent DD, Sensibilisation(s) DD)

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS RESPONSABLES DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS 80 % minimum 50 % minimum 80 % des achats des déplacements d'alimentation responsable intégrant des critères effectués en mobilité active, selon les critères du WWF. de sélection RSE TEC ou covoiturage 25 % de déchets en moins 100 % de la consommation 100 % des sites naturels d'énergie et d'eau et 60 % de déchets réutilisés. respectés. maîtrisée et optimisée. recyclés ou valorisés. 100 % des sites 1 action 1 innovation « écodédiés au public, accessibles (au moins) favorisant responsable » l'accessibilité aux personnes en situation de (au moins) expérimentée handicap. à des personnes défavorisées. lors de l'événement. 1 champion sportif 1 engagement 100 % des bénévoles (au moins) ambassadeur (au moins) valorisés. de l'éco-responsabilité dans une cause solidaire. mobilisé pour l'événement 1 action 1 référent 1 action (au moins) favorisant (au moins) de sensibilisation « développement durable » la parité Femme/Homme identifié dans l'organisation. à l'éco-responsabilité. dans les postes à responsabilités

Genèse du projet

La démarche dans le badminton s'est initiée à Saint-Laurent-du-Var en 2007, lorsque le Stade Laurentin Badminton a organisé le premier « Grand Prix écocitoyen de badminton », qui fut la première compétition sportive éco-labellisée par la CNOSF en PACA. Buvette 100% bio, promotion du covoiturage, partenaires éthiques, récompenses en fruits et légumes, actions solidaires, tri sélectif... durant 10 ans ensuite, le club a pérennisé et amélioré annuellement cette manifestation fédérant quelques partenaires autour de lui jusqu'à servir de moteur à la démarche de la Fédération Française.

Stratégie et actions

Pour que le badminton devienne un vecteur des changements de comportement au quotidien, la FFBaD a décidé de porter cette démarche au travers de 5 axes prioritaires à destination des ligues régionales, des comités départementaux et des clubs (9900 licenciés dans 111 clubs en PACA):

- Sensibiliser, informer et former les acteurs du badminton au développement durable, notamment en organisant des formations « organiser une manifestation de Badminton éco-responsable » et en proposant la mutualisation d'outils d'organisation et des supports de communication dédiés.
- Promouvoir les actions en faveur du développement durable et favoriser l'émergence de manifestations sportives écoresponsables avec l'accompagnement, la valorisation et la labellisation « ECOBaD » des tournois qui mettent en place des actions vertueuses (24 manifestations labellisées dans le 06 en 2018).
- Montrer l'exemple en élaborant des manifestations fédérales qui répondent à des exigences fortes et signant et respectant la « charte des engagements éco-responsables des organisateurs d'évènements », en pilotant cette démarche à haut niveau et en impliquant les sportifs emblématiques à chaque niveau, comme les jeunes champions azuréens.
- Prendre en compte la durabilité dans le fonctionnement associatif en faisant la promotion du covoitu-rage, des transports doux ou de la téléconférence et en refusant certains partenariats.
- Répondre aux enjeux sociétaux en s'impliquant dans les thématiques sport pour tous, de sport-santé et du plan citoyen du sport. Le badminton, sport individuel et par équipe, s'y prête particulièrement bien : accessible par tous, porteur de valeurs civiques et de convivialité, symbole de mixités, est pratiqué par beaucoup d'enfants dans les écoles et les centres de loisirs grâce à l'appui des clubs et comités.



Paramètres économiques

La transition écologique n'est plus une priorité du Centre National de Développement du Sport depuis 2015, mais la correction des inégalités d'accès de la pratique sportive, le sport dans les quartiers et les zones rurales, la lutte contre les discriminations et la violence dans le sport, le sport-santé, et l'innovation sociale par le sport représentent encore des leviers financiers importants pour les clubs qui souhaitent construire des projets dans ce sens, créer des emplois et les pérenniser.

La formation des bénévoles et des dirigeants permet l'évolution des mentalités et des comportements. L'éco-conditionnalisation de certaines aides et remboursements engage de plus en plus les instances sportives à associer les enjeux environnementaux aux activités sportives. La Fédération Française de Badminton pilote, encourage et accompagne les initiatives. Moins de déplacements en avion en

France, plus de covoiturage, et des coupes budgétaires pour ceux qui ne respectent pas les cahiers des charges sur les aspects environnementaux et sociétaux.

Freins institutionnels

Même si elles sont des partenaires financiers et opérationnels privilégiées, les collectivités locales ont encore du mal à fonctionner de manière transversale. Si la mairie est facilement prompte à féliciter les initiatives éco-responsables des associations sportives (lorsqu'elles le font savoir), obtenir un temporisateur, un composteur, ou juste un container de tri sélectif dans un gymnase de collège utilisé tous les soirs et les week-ends par les associations sportives relève d'une mission parfois impossible. Cela nécessite une coordination multipartite complexe et parfois décourageante. (Département, établissement, mairie, syndicat de gestion des déchets, service environnement, service des sports...). Il est nécessaire que les responsables institutionnels prennent conscience de l'impact du mouvement sportif. Pour cela, les associations sportives doivent aussi mieux évaluer, conduire, documenter et partager leurs actions.

Gouvernance

Depuis deux olympiades la Fédération Française de Badminton dispose d'une vice-présidence Développement Durable. Ce thème est inscrit comme un des trois objectifs prioritaires du projet fédéral « Ambition 2025 » (Objectif 3 : participer aux engagements sociétaux). La transversalité de la démarche et de la commission « Développement durable et citoyenneté » permet d'assurer une plus grande influence au sein de l'organisation et d'évaluer les impacts socio-économico-environnementaux des actions projetées et des politiques menées sur l'ensemble des secteurs de la vie fédérale. Les responsables de cette démarche forment les bénévoles, mais aussi partagent avec les dirigeants et les acteurs du monde sportif et politique ainsi qu'avec les partenaires et les prospects. La FFBaD est ainsi très fortement reconnue pour son action et son engament sur les thématiques sociétales.

Conclusion

Le développement durable relève d'une prise de conscience que les acteurs du badminton s'approprient progressivement à grand renfort d'information, d'actions visibles et d'une gouvernance rénovée pour un impact sociétal accru. Mais il reste encore des doutes à lever chez de nombreux acteurs quant au lien entre sport et Développement Durable. La sensibilisation, la promotion et l'accompagnement doivent être les piliers majeurs de l'action Développement Durable de la FFBaD.

Professionnels, bénévoles, éducateurs, dirigeants, officiels techniques, sportifs de haut niveau, parents, interlocuteurs des collectivités et partenaires privés, doivent tous parler d'une même voix grâce à un dialogue renforcé. Le sport doit être vu comme un investissement sociétal, au regard des actions d'intérêt commun qu'il représente et du rôle essentiel rempli par les associations sportives pour qu'il résulte un héritage sociétal durable, de Paris 2024.



« De plus en plus d'acteurs du sport intègrent de manière profonde et pertinente les enjeux environnementaux »

Interview de la revue n°34 : Sport et Environnement (https://www.sportetcitoyennete.com) mars/avril/mai 2016



Maël BESSON

Membre de la mission Sport et Développement Durable du Ministère français de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Propos recueillis par Guillaume Rouanet et Pierre-Olivier Thillay, Mastère en Management des Organisations de Sport, <u>Audencia Business School (http://www.audencia.com/)</u>

« De plus en plus d'acteurs du sport intègrent de manière profonde et pertinente les enjeux environnementaux »

2015 a été une année riche et dense en actions et avancées dans l'engagement du sport pour le climat. Audelà du succès de la COP21 où, pour la première fois dans l'histoire la question du sport fut intégrée dans une conférence internationale, de nombreux jalons furent posés, comme nous le présente Maël Besson de la mission Sport et Développement Durable du Ministère français de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Pourquoi était-il important que les acteurs du monde du sport prennent part à la COP21 ?

MB: L'accord de Paris, voté unanimement par tous les pays lors de la COP21, a pour ambition d'engager l'ensemble du monde dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Tous les secteurs d'activités sont concernés, y compris le sport. Il était donc important que le sport prenne part à cette mobilisation internationale en étant présent, pour la première fois, dans l'espace de négociation de la COP. Important pour plusieurs raisons. D'abord pour affirmer la prise de conscience et la volonté du monde du sport sur ces enjeux. La force de la COP21 a été de rassembler largement autour du sujet. De nombreuses personnalités (Ministres, organisateurs de grands événements, présidents de fédérations sportives etc.) ont souhaité être présentes pour attester de leurs engagements. Ensuite cela a permis d'exposer les solutions et innovations développées par les acteurs sportifs français. L'outil d'aide à l'optimisation des déplacements dans les rencontres sportives « Optimouv » est un exemple. D'autres initiatives du sport français dans la lutte contre le dérèglement climatique sont mises en avant dans un recueil que nous avons rédigé avec le WWF.

Par rapport à d'autres secteurs économiques, le sport est-il en avance ou en retard en matière de mesures écologiques ?

MB: La réponse à cette question est multiple. Le monde du sport comprend un grand nombre d'acteurs différents, qui sont confrontés à des enjeux différents. La prise en compte de la dimension environnementale doit donc se faire nécessairement de manière différenciée en fonction de la nature de l'activité, de la « culture » de la discipline, du territoire d'implantation, des parties prenantes, etc. Un gestionnaire de stade ne peut pas avoir la même approche qu'un fabriquant de matériel sportif, un organisateur de grands événements sportifs, un club sportif ou un sponsor. Chacun a un impact, une responsabilité et un pouvoir d'action différent et il n'existe pas de solution unique et infaillible. Mais de plus en plus d'acteurs du sport intègre de manière profonde et pertinente ces enjeux soit pour des raisons idéologiques, soit pour des raisons stratégiques. Les fabricants de matériel sportif innovent dans l'écoconception et un trophée récompense les meilleurs pratiques, l'éco-responsabilité dans les événements sportifs est devenu un élément incontournable, les fédérations sportives s'unissent et partagent sur des projets d'optimisations des déplacements, de lutte contre le gaspillage alimentaire ou sur du partage de savoir et savoir-faire, des piscines sont chauffées en partie par des Datacenter ou par les eaux usées, certains équipements sportifs deviennent des puits de biodiversités... Dans l'ensemble le sport français fait partie des acteurs impliqués et engagés.

Quelle contribution peut apporter le sport à la protection de l'environnement ?

MB : Nous pouvons aborder le rôle du sport dans cette dynamique par plusieurs biais. D'une part, le sport, comme n'importe quel secteur de notre société, a une responsabilité à assumer. Il doit prendre en compte les impacts environnementaux dans ses activités et les réduire. D'autre part, le sport, par les valeurs d'exemplarité et d'éducation qu'il véhicule, peut et doit jouer un rôle dans cette prise de conscience et dans le changement de comportement. Il a le pouvoir de changer nos modes de fonctionnement de manière durable et profonde. Enfin le sport peut être source de solutions. Par sa capacité à canaliser les dynamiques et les moyens, il peut être un acteur responsable et positif sur les enjeux environnementaux : le sport comme moyen de transport doux, le sport comme source d'innovation notamment dans l'écoconception des bâtiments, le sport comme vitrine des savoir-faire écoresponsables, etc...

Que fait la France en la matière ?

MB: La France s'est engagée dans une politique de développement durable du sport depuis 2008. En 2010 elle a formalisé son engagement dans une Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport 2010–2013 (SNDDS), puis dans une Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable du Sport 2015–2020 (SNTEDDS). Parallèlement, une multitude d'outils et d'initiatives ont été développées. Le Bilan Carbone© a été décliné à l'événementiel sportif, un centre de ressources en ligne « Sport et Développement Durable » a été créé, l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) est maintenant exigée dans toutes les formations et diplômes d'encadrant sportif, des indicateurs de performance « DD » ont été intégrés dans le système d'évaluation des fédérations sportives, des critères d'éco conditionnalités sont introduit dans l'attribution des subventions, de nombreuse formations et actions de mobilisations des acteurs du sport ont été menées. La France a activé un certain nombre des leviers d'action pour rendre le sport plus durable. L'ensemble de ces réalisations sont consultables le site de la Mission Sport et Développement du Ministère.



Les équipements sportifs n'ont pas (encore) l'ADN développement durable

David Picot | Actu expert acteurs du sport | Publié le 25/03/2019

«Le **développement durable**, ce n'est pas une chose à faire en plus. C'est un socle à partir duquel doit être pensé tout projet ». C'est en substance le principal message de l'ouvrage « Mettre en œuvre des équipements sportifs durables et responsables » (1). Aujourd'hui, nos piscines, stades, gymnases, etc., sont-ils pensés, construits et gérés à l'aune de ce socle ? « Non », rétorque Denis Cheminade, ancien directeur de la mission Aménagement du territoire et développement durable du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), qui a dirigé la rédaction de ce livre. « **Le développement durable** est peu ancré dans le milieu sportif », souligne-t-il. Au-delà de cet aspect culturel, il en pointe aussi l'organisation au sein des collectivités territoriales. « Les responsables des services des sports ont rarement la main sur les budgets. Ils vont vendre l'idée « développement durable » avant d'être contraints de laisser la main au juridique et au financier. Au final, ils sont peu consultés, sinon peu influents sur ces questions ».

Le développement durable est perçu comme une dépense supplémentaire

D'une manière générale, le **développement durable** serait donc encore perçu aujourd'hui comme une « dépense supplémentaire et non un investissement », dans des cahiers des charges déjà bien fournis. Sans compter que « bien souvent sur la question des équipements sportifs, la notion de développement durable se résume à la problématique de la performance énergétique et environnementale », constate Amandine Singla, cheffe de la mission Sport et développement durable, au ministère des Sports. Une mission qui a d'ailleurs édicté, en juin 2018, une charte destinée à mobiliser les gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil sur le sujet du développement durable. Sur le terrain, Jean-Louis Berthomieu, architecte (BBM) constate tous les jours, cette prééminence de l'aspect technique. Et le regrette, appelant à revenir aux fondamentaux. « L'idée n'est pas de créer des usines à gaz mais de faire en sorte que le bâti, de par sa conception et sa simplicité, consomme à la base le moins possible ». Cela passe d'abord par une maîtrise des volumes, en fonction des usages souhaités. Et ensuite, on y intègre le meilleur système d'énergie renouvelable possible avec récupération du chaud que l'on produit : l'air ou l'eau.

Les trois piliers du développement durable

Cette problématique technico-énergétique est toutefois loin d'englober les trois piliers qui définissent le développement durable : économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Directeur associé d'Herry Conseil et ancien responsable du département développement durable du Stade de France, Xavier Parenteau insiste sur le trio suivant : « le contenant qui est l'équipement, le contenu, à savoir le message que l'on y délivre en lien avec ce qu'il s'y passe. Et enfin, le binôme exploitant-organisateur, incontournable sur la façon de faire. Je peux avoir un système énergétique ultra-pointu mais à quoi ça sert si je ne le maîtrise pas ? Et les gens qui travaillent dans l'équipement ne se sentent pas bien ? etc. » Amandine Singla élargit à « son ancrage sur le territoire actuel et dans la ville de demain avec tout un contexte d'adaptation au changement climatique. L'équipement n'est pas non plus posé n'importe où, en termes d'animation, d'accès, en mobilités actives ou non, etc. » Ensuite ? « J'ajouterais la notion d'adaptable et modulable pour faciliter/anticiper les évolutions des pratiques et des besoins du territoire ». Autrement dit, de se projeter sur trente ans ! « C'est effectivement un ensemble », reprend Jean-Yves Berthomieu. « Dans le mode constructif, il s'agit également d'utiliser des matériaux pérennes, le plus naturel possible, demandant peu d'entretien et issus d'une filière locale. » À l'image du centre aquatique de Saint-Girons (Ariège) dont l'enveloppe est bardée de tasseaux de pins produits, sciés et débités localement. Avec cette idée de circuit court et de préservation de la ressource.

Démarche vertueuse

Malheureusement, « personne ne rentre vraiment dans tous ces aspects », déplore Denis Cheminade. Armelle Merle, dirigeante d'AM Sport Conseil, nuance : « de très nombreuses collectivités sont aujourd'hui engagées dans une démarche vertueuse, pour leurs équipements sportifs, mais à des échelles différentes ». À l'image de Courchevel où l'équipe d'architectes du centre aquatique Aquamotion a proposé que l'établissement se fonde littéralement dans le paysage grâce à sa toiture végétalisée. Pari réussi grâce à l'inclinaison des toitures et au... sedum, « une plante des montagnes qui ne nécessite pas d'entretien », glisse Nicolas de Resseguier, conducteur d'opérations bâti au service technique de la collectivité. « L'équipement est aussi doté d'un système de poteaux métalliques articulés qui lui permet d'encaisser les déformations de la toiture liées aux amplitudes thermiques selon les saisons et pour supporter la charge de neige, l'hiver ». Un bon point pour la résilience du bâti... À l'extérieur, « une station de bus équipée de sanitaires a été installée, notamment pour favoriser les déplacements des scolaires ». En dépit des efforts affichés et réalisés, la quête de labellisation ne mobilise pas vraiment les foules. « Mais nous faisons aujourd'hui des équipements vertueux sans avoir besoin des labels », glisse Gérard Baslé, consultant et programmiste. En effet, « une infime minorité des gestionnaires demande à montrer patte verte », comme l'a souligné Éric Querry, qui a longtemps travaillé sur cette problématique des labels. À ce jour, la certification NF HQE qui valorise les performances énergétiques, environnementales, de santé et de confort pour les équipements sportifs neufs ou rénovés n'est décernée qu'à trente infrastructures sur l'ensemble du territoire national. En l'occurrence treize centres aquatiques et dix-sept salles multisports.

Outil de communication

Selon Éric Querry, deux raisons expliquent ces réticences : « la certification est réalisée par un organisme tiers, avec un regard extérieur qui n'est pas toujours très bien perçu. Il pourrait être stimulant mais ce n'est pas toujours le cas... ». L'autre raison est liée au coût « bien souvent marginal par rapport à la surface du programme et fonction de celle-ci ». Pour un équipement sportif, « cela peut représenter 15 000 euros », complète Armelle Merle. « Certains de mes clients préfèrent les intégrer directement dans le projet ». Le conseil départemental de Seine-Saint-Denis a déboursé 20 000 euros pour la labellisation NF HQE de son pôle sportif Aimée-Lallement — composé d'un gymnase, d'un plateau sportif extérieur couvert et des pistes de course — à Saint-Denis Saint-Ouen. « Cela représente un surcoût bien sûr mais il est intégré dès la phase de faisabilité », reprend Nabiha Briki, de la direction de l'éducation et de la jeunesse. Denis Cheminade met en face « la maîtrise des consommations énergétiques sur le long terme et encore les bénéfices (confort...) pour les usagers ». Il ajoute que cette estampille HQE représente « un excellent outil de communication pour l'élu ».

En attendant 2024

À l'occasion du Salon des maires 2018, Anne-Sophie Perrissin-Fabert, directrice de l'Alliance HQE-GBC, a justement interpellé l'assemblée sur la nécessité de se pencher sur l'air respiré au sein de leurs gymnases. « Nous voyons peu d'études sur ce sujet. C'est pourtant très important étant donné les populations – enfants notamment – qui fréquentent ces lieux ». Et Armelle Merle de rebondir sur le vieillissement du parc des équipements sportifs français. « C'est une opportunité à saisir pour intervenir sur ces aspects de développement durable qui intègrent aussi l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Les budgets sont certes tendus mais la demande sociale est importante. » Présenté comme une référence en matière environnementale, « Le développement durable n'est pas seulement un objectif, mais l'ADN même de la candidature », lit-on sur paris2024.org.

Les Jeux olympiques de Paris 2024 seront-ils de nature à changer la donne ? Sans être au cœur du jeu, Amandine Singla l'espère. Elle évoque « cet héritage immatériel et ce travail réalisé pour imaginer la ville de demain, le gymnase de demain, etc. Il va forcément y avoir des innovations sur les façons de faire, qui vont émerger ». Prudent, Denis Cheminade attend de voir. « Le fait que le futur centre aquatique olympique soit labellisé HQE serait clairement un bon signal ». Et le minimum attendu au regard des ambitions affichées en la matière.

La montée en puissance remonte à une petite quinzaine d'années

« C'est l'émergence de la certification Haute qualité environnementale (HQE) qui a tout changé », resitue Gérard Baslé, consultant et programmiste, interrogé sur la montée en puissance du concept de développement durable attaché aux équipements sportifs, en France. « Cela remonte à une petite quinzaine d'années. Progressivement, nous avons vu apparaître des éléments nouveaux dans les cahiers des charges. Les maîtres d'ouvrage imposant par exemple que la maîtrise d'œuvre se fasse accompagner par un bureau d'études spécialisé ». Une prise de conscience réalisée notamment sous l'impulsion de l'Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs (Aires), laquelle a fusionné en 2013 avec la Fédération des sols sportifs (F2S) pour devenir Fedairsport, la fédération des acteurs des équipements de sport et de loisir

Une charte pour les gestionnaires

« Nous, gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil, nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin d'atteindre les quinze objectifs suivants pour lesquels l'exploitation de nos équipements est en responsabilité, lors de l'accueil des événements sportifs et dans la gestion quotidienne. » Après la charte des quinze engagements écoresponsables des événements sportifs de janvier 2017, le ministère des Sports et WWF ont édicté en juin dernier une nouvelle charte à destination des gestionnaires de grands équipements sportifs et autres sites d'accueil. Les signataires s'engagent également sur quinze objectifs visant à faire du respect de l'environnement un critère essentiel de la bonne organisation des grands événements sportifs et de leur gestion. L'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la mobilité durable, la préservation de la biodiversité mais aussi l'accessibilité et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les postes à responsabilité constituent les axes de ces engagements.

(1) « Mettre en œuvre des équipements sportifs durables et responsables », sous la direction de Denis Cheminade, PUS, Territorial Éditions, février 2017.







Communiqué de presse

2 juin 2021

L'ADEME et FAIR PLAY FOR PLANET lancent le #FPFPChallenge et la charte des 10 actions pour un sport plus vert

L'Agence de la transition écologique et le 1^{er} label vert pour les clubs et événements sportifs ont mis en commun leurs forces pour lancer le #FPFPChallenge et la charte des 10 actions pour un sport plus vert.

Chiffres clés

1ère. C'est la position de la France en Europe parmi les pays qui consomment le plus d'articles de sports et de loisirs.

80 %. C'est la part des émissions de gaz à effet de serre imputées à une manifestation sportive qui sont dues au transport des personnes (organisation et supporters).

Nos activités quotidiennes ont toutes un impact sur l'environnement, y compris quand nous faisons du sport. Parce que nous nous déplaçons, nous utilisons des objets qu'il a fallu fabriquer, nous produisons des déchets... Bonne nouvelle : on peut améliorer les choses ! Comment ? On démarre avec le #FPFPChallenge et les 10 actions éco-responsables pour un sport plus vert.



Le dispositif s'adresse à l'ensemble des sportifs qui veulent contribuer à un monde plus respectueux de l'environnement. Chaque club, qu'il soit professionnel ou amateur, peut télécharger l'affiche et partager les visuels et gifs de la campagne avec ses joueurs, ses adhérents, ses supporters et l'ensemble de son écosystème.

Les sportifs et tous ceux qui le souhaitent sont invités à partager leurs actions écoresponsables sur les réseaux sociaux avec le **#FPFPChallenge**, à l'image du handballeur Nikola Karabatic, du tennisman Paul-Henri Mathieu, de la joueuse de rugby Lenaïg Corson, qui ont tous relevé le défi.



CONCILIER SPORT ET ENVIRONNEMENT

« Le sport est un puissant vecteur de changement des mentalités », explique Julien Pierre, ancien rugbyman, fondateur du label Fair Play For Planet. « Le dispositif que nous lançons avec l'ADEME peut contribuer à concilier sport et environnement et à infléchir les comportements de chacun au service de la sauvegarde de notre planète. Nous remercions chaleureusement notre partenaire, l'ADEME, grâce à qui nous proposons aujourd'hui ce contenu pédagogique de qualité ».

« La transition écologique, c'est l'affaire de tous, au quotidien. Le sport, de par les valeurs qu'il porte, notamment auprès des amateurs et de leurs clubs, est un terrain particulièrement riche pour concrétiser cette transition à travers des actions à la fois fédératrices, joyeuses et collectives ! », renchérit Arnaud Leroy, président de l'ADEME.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.







L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



ADEME

Tél : 01 58 47 81 28 Mél : ademepresse@havas.com Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette 92541 Montrouge Cedex

A propos de Fair Play For Planet

A l'initiative de l'ancien international de rugby Julien Pierre, FAIR PLAY FOR PLANET est le 1er label vert pour les clubs et événements sportifs. Les clubs ou événements sportifs souhaitant obtenir ce label, sont audités en application du cahier des charges de FAIR PLAY FOR PLANET. Des auditeurs et experts FPFP réalisent cet audit en se fondant sur un questionnaire exhaustif de plus de 300 questions. L'identification des caractéristiques environnementales de ce cahier des charges a été réalisée en coopération avec l'ADEME, l'Agence de la transition écologique.

Créée en Novembre 2020, la société est accompagnée par un comité d'éthique composé de personnalités éminentes. Parmi elles, figurent notamment Lenaïg Corson, joueuse de rugby du Stade Français Paris et du XV de France Féminin, Cécile Hernandez, Snowboardeuse handisport, journaliste et écrivaine française, vice-championne paralympique, et le réalisateur et scénariste Luc Jacquet (connu pour son film documentaire La Marche de l'empereur).

Fair Play For Planet s'appuie également sur un pôle d'experts reconnus : Christophe Gestain (agronomie, pelouse et biodiversité) ; Claire Lepage (stratégie de transformation et durabilité de la RSE) ; Ghislain d'Aboville (énergie).

Pour en savoir plus : http://www.fairplayforplanet.org/